



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2024 10

20 février 2024

Pesticides : près de 50 mutuelles en colloque au Sénat le 5 février 2024 pour trouver des solutions respectant la santé publique et font un parallèle avec le scandale de l'amiante.

Quelles sont ces causes communes à l'origine des drames de l'amiante et des pesticides ?

1. La fascination initiale a contribué à un aveuglement collectif.

L'amiante a longtemps été présentée comme le minéral magique du fait de ses nombreuses propriétés (isolant, coupe-feu, résistant, imputrescible, etc.). Ce même biais était présent avec les pesticides aux débuts de leur usage massif. *“Les herbicides chimiques sont de jolis jouets tout neufs ; leurs effets sont spectaculaires ; ils donnent à qui les emploie l'étourdissante impression de régénérer la nature”.*

2. L'absence de transparence des industriels de l'amiante et des pesticides qui savaient que leurs produits tuent. Par exemple, *“en 1943, des industriels de l'amiante confient une première étude expérimentale sur les pathologies de l'amiante à un laboratoire américain : 80% des souris testées développent un cancer des poumons. Les résultats de cette étude resteront secrets. Ce cynisme a été partagé par la multinationale Monsanto (rachetée par Bayer en 2018). « A la fin des années 1990, le toxicologue M. Parry n'a jamais publié son rapport de recherche interne montrant la génotoxicité des herbicides contenant du gly-*

phosate, car Monsanto l'en a empêché ».

3. Des alertes sanitaires non prises en compte pour faire cesser les intoxications. Comment expliquer que soient toujours utilisés des pesticides toxiques alors que des maladies professionnelles (cancers de la prostate et du sang, Parkinson) liées aux pesticides sont reconnues et indemnisées par la Sécurité sociale ? Cette absence de cohérence en santé publique fut aussi présente avec l'amiante. La création du tableau n°30 des maladies professionnelles pour prendre en charge des pathologies spécifiques à l'amiante date de 1950. Soit plus de 40 ans avant l'interdiction.

4. Le poids des lobbys. Comment ne pas être stupéfait de découvrir qu'entre 2008 et 2012, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a été dirigée par Diana Banti. Qui est-elle ? Une lobbyiste qui a longtemps œuvré au sein du Life Sciences Institut (LSI) même durant les années où elle dirigeait l'EFSA. A peine quitta-t-elle l'EFSA en 2012 qu'elle devenait directrice exécutive de l'ILSI. Aussi, la fonction de lobby du Comité permanent amiante est reconnue dans le rapport du Sénat.

Ce parallélisme dans les faits qui ont conduit au drame de l'amiante et aujourd'hui des pesticides, nous poussent à nous mobiliser et à alerter la population comme les décideurs. Il est vraiment temps d'agir : la responsabilité des pesticides dans l'effondrement de 70% de la quantité des spermatozoïdes humains et de la disparition de 80% des populations d'insectes volants est aujourd'hui établie. Nous savons ainsi qu'il n'y a pas la santé des humains d'un côté et la santé de la bio-

diversité de l'autre. Nos destins sont liés.

De plus, il est aussi démontré par l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne de 2019 que les pesticides vendus aujourd'hui ne respectent pas la loi. Tels qu'ils sont commercialisés, ils ne sont jamais testés correctement sur la santé. Les industriels évaluent - à tort - uniquement les molécules isolées, mais jamais mélangées comme ce devrait être le cas.

Une victoire inédite a été obtenue avec l'indemnisation d'une famille pour la malformation de leur enfant, le début d'une véritable reconnaissance du drame des pesticides. Mais il faut aller plus loin. Plus largement, qu'attendons-nous pour interdire les pesticides et mettre en œuvre au plus vite des pratiques agroécologiques respectueuses de la santé ?

Notre système de protection sociale ne pourra pas supporter une hausse continue des maladies ayant pour cause des perturbations hormonales et nerveuses. Les pesticides - fabriqués à base de pétrole et contenant des poisons cachés - en sont, en partie, la cause. Nous appelons à soutenir toutes les organisations qui défendent les victimes des pesticides.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com